

Chapitre 1 - LES AIRES URBAINES, UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE D'UNE FRANCE MONDIALISÉE

Problématique : Comment les aires urbaines organisent-elles le territoire français ?

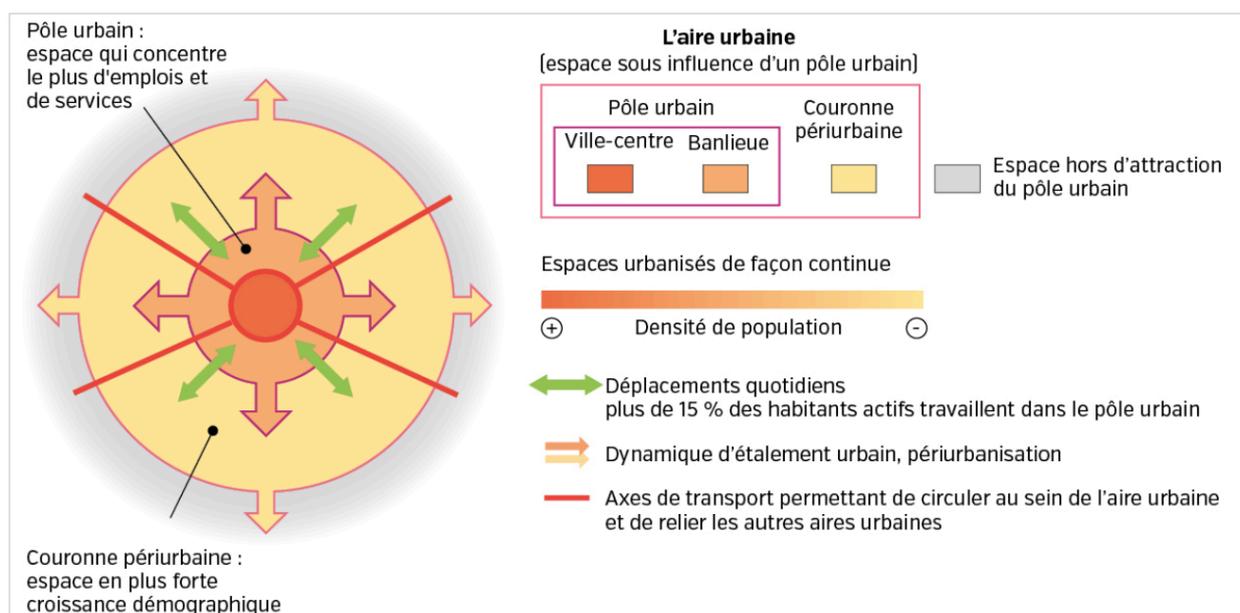
Une **aire urbaine** est un espace continu qui se compose d'une ville-centre, de ses banlieues immédiates (formant le **pôle urbain**) et d'une couronne périurbaine.

I. L'URBANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

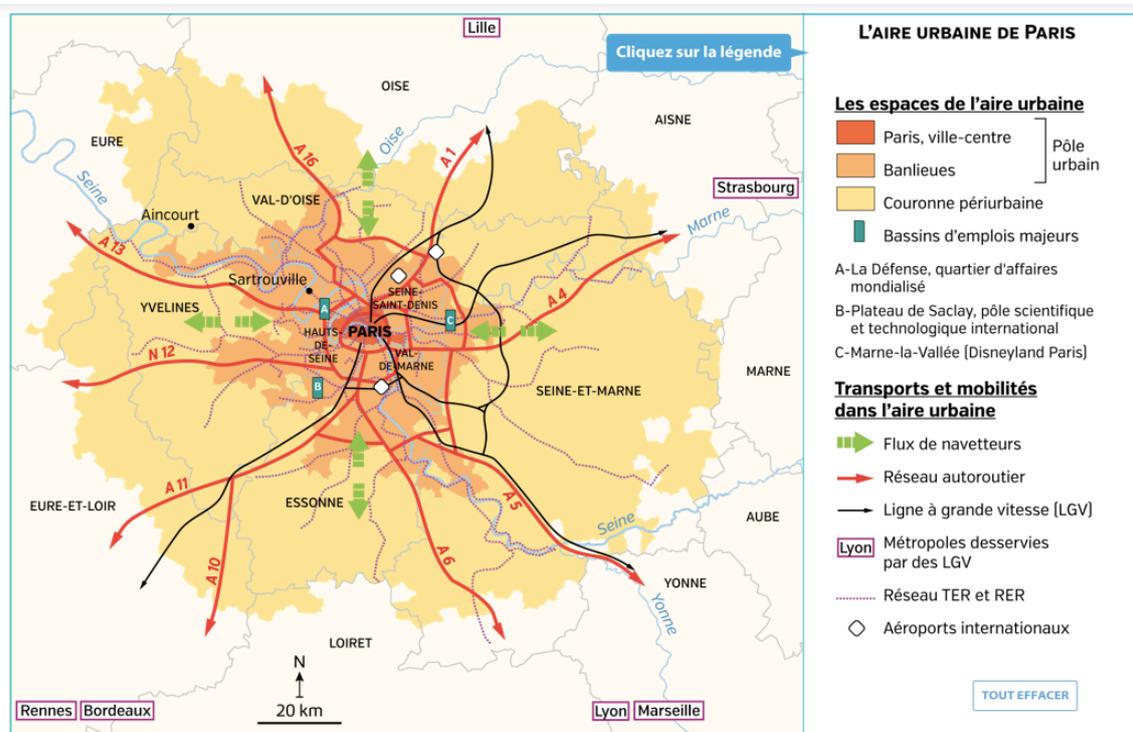
La France est un pays majoritairement urbain dont les aires urbaines regroupent 85% de la population. Ce sont des espaces dynamiques et attractifs. Leur croissance s'accompagne d'un processus d'**étalement urbain**.

En effet, 80% de la population française habite en ville et 85% en aire urbaine. Cela représente 40% du territoire français. Ces aires urbaines sont composées de 3 espaces différents :

- La ville centre : un espace très peuplé qui regroupe de nombreux services.
- La banlieue : se trouve à proximité du centre ville, est un espace plutôt résidentiel et dont la population travaille dans la ville centre.
- La couronne périurbaine : zone résidentielle et parfois industrielles (grandes infrastructures tels que les aéroports).



La superficie des grandes agglomérations a augmenté de plus de 30% depuis les années 2000. Par exemple, l'aire urbaine de Nantes a été multipliée par 6 voire 7, on appelle cela la **périurbanisation**. Sa population est passée de 550.000 à 800.000 en 40 ans. Cette augmentation du taux d'urbanisation a débuté après les années 30 et elle est en lien avec l'**exode rural**. Le covid a également bouleversé les dynamiques françaises, le télétravail et les confinements ont eu une grande influence sur les habitants de l'aire urbaine de Paris. Ils recherchent plus de tranquillité et un meilleur cadre de vie, ainsi, certaines villes ont vu le prix de l'immobilier grimper radicalement depuis 2020. Elle reste néanmoins la première aire urbaine de France, avec 12 millions d'habitants.



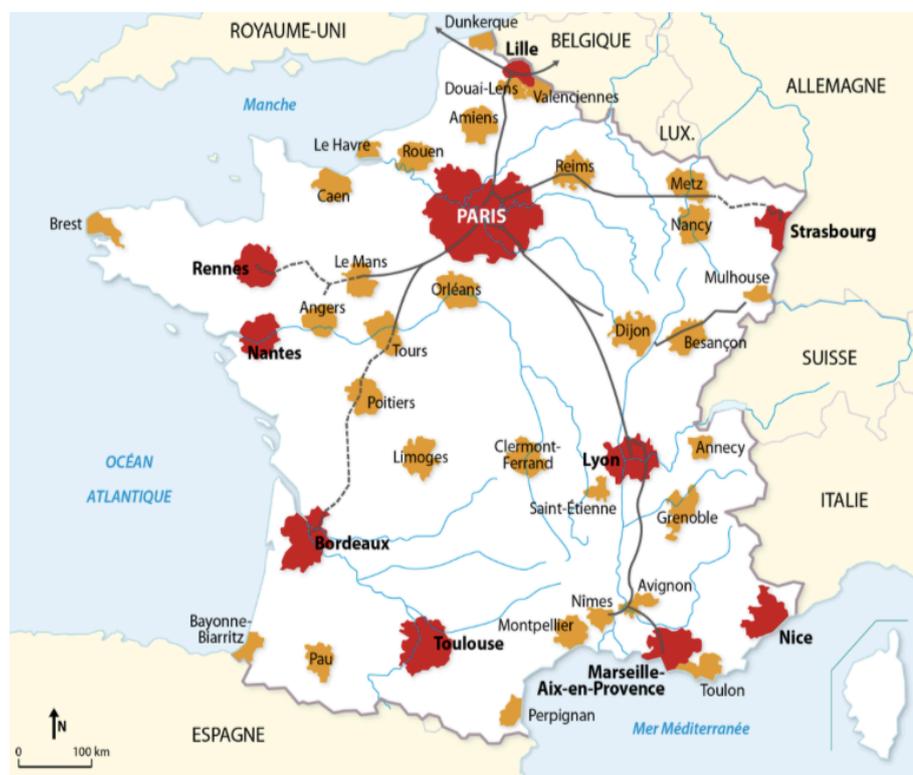
II. LES DYNAMIQUES TERRITORIALES DES AIRES URBAINES

Chaque aire urbaine a une ville-centre, dont le centre-ville est le cœur historique. La ville-centre est densément peuplée et attire les populations car elle concentre emplois, commerces et loisirs culturels (cinéma, musée...). La plupart ont des fonctions de commandement par le biais de quartiers d'affaires, comme La Défense à Paris ou la Part-Dieu à Lyon.

Les centres-villes ont connu une baisse de leur population à partir des années 1950. Pour attirer à nouveau, de vastes programmes d'aménagement sont réalisés. Par exemple, à Nantes, les friches industrialo-portuaires de l'île de Nantes ont été aménagées avec des espaces récréatifs et culturels et la construction de logements et de commerces. (Voir étude de cas).

La couronne périurbaine est constituée de communes dont au moins 40 % de la population active travaille dans l'aire urbaine. De nombreux habitants quittent la ville-centre pour habiter dans la couronne périurbaine.

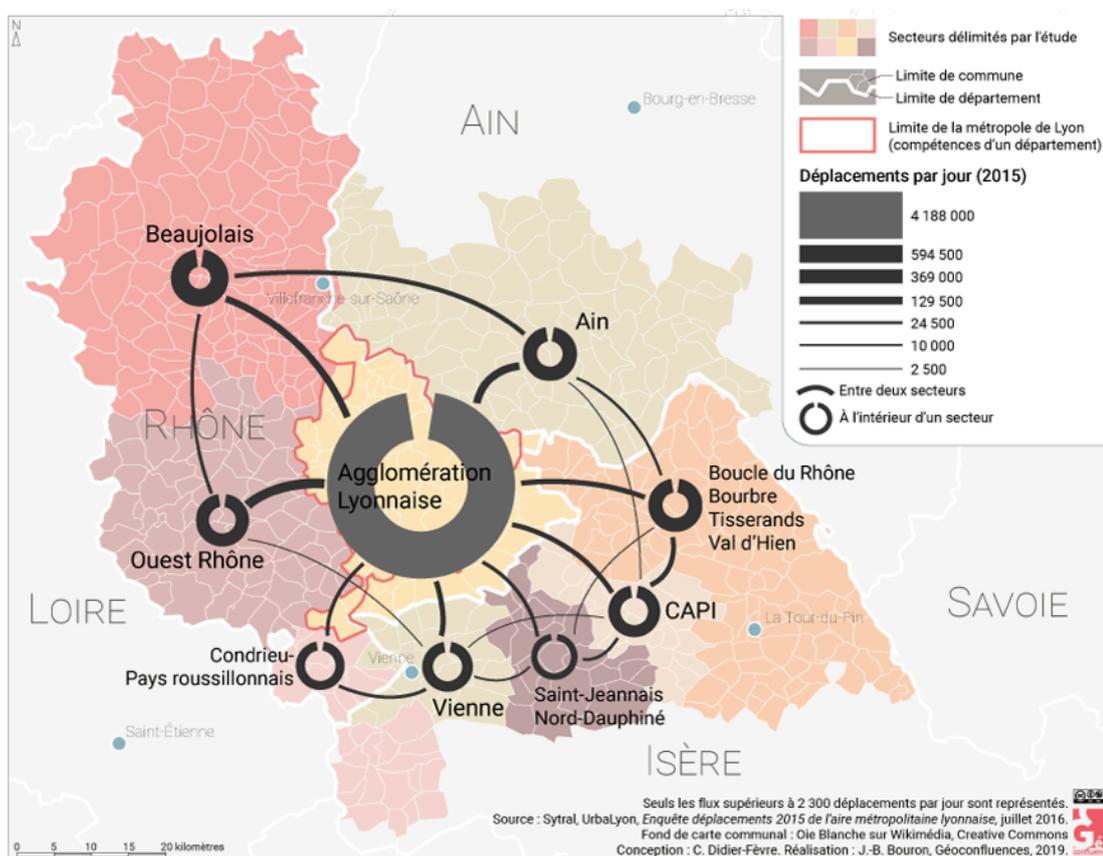
La France compte 354 aires urbaines et 22 métropoles, les régions les plus attractives sont à l'Ouest (Bretagne, Vendée et Normandie).



Dans les aires urbaines, l'**étalement urbain** et la **périurbanisation** augmentent. Les populations cherchent à s'éloigner volontairement de la ville centre pour trouver un meilleur cadre de vie ou sont obligés de s'éloigner pour des raisons économiques. En effet, l'éloignement offre des prix moins élevés pour les achats et la location mais il permet aussi d'avoir plus d'espace, un jardin... on estime que 40% de la population présente en couronne périurbaine, travail dans la ville centre.

Du fait de l'éloignement du lieu de travail, les **mobilités pendulaires**, c'est-à-dire les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail (et inversement), augmentent en durée et en distance. Aujourd'hui, ils s'effectuent sur 40 km en moyenne contre 10 km dans les années 1960. Le mode de transport le plus utilisé est la voiture individuelle. Les transports collectifs ne sont développés que dans les agglomérations (bus, métro, tramway...). Cela entraîne une augmentation des embouteillages sur les axes de communication reliant les zones périurbaines à leur ville-centre. Des solutions sont mises en place comme la création du téléphérique en Seine et Marne ou encore des nouvelles lignes de tram comme cela est prévu à Tours.

Document 2. Les mobilités domicile-travail dans l'aire urbaine de Lyon (2016)



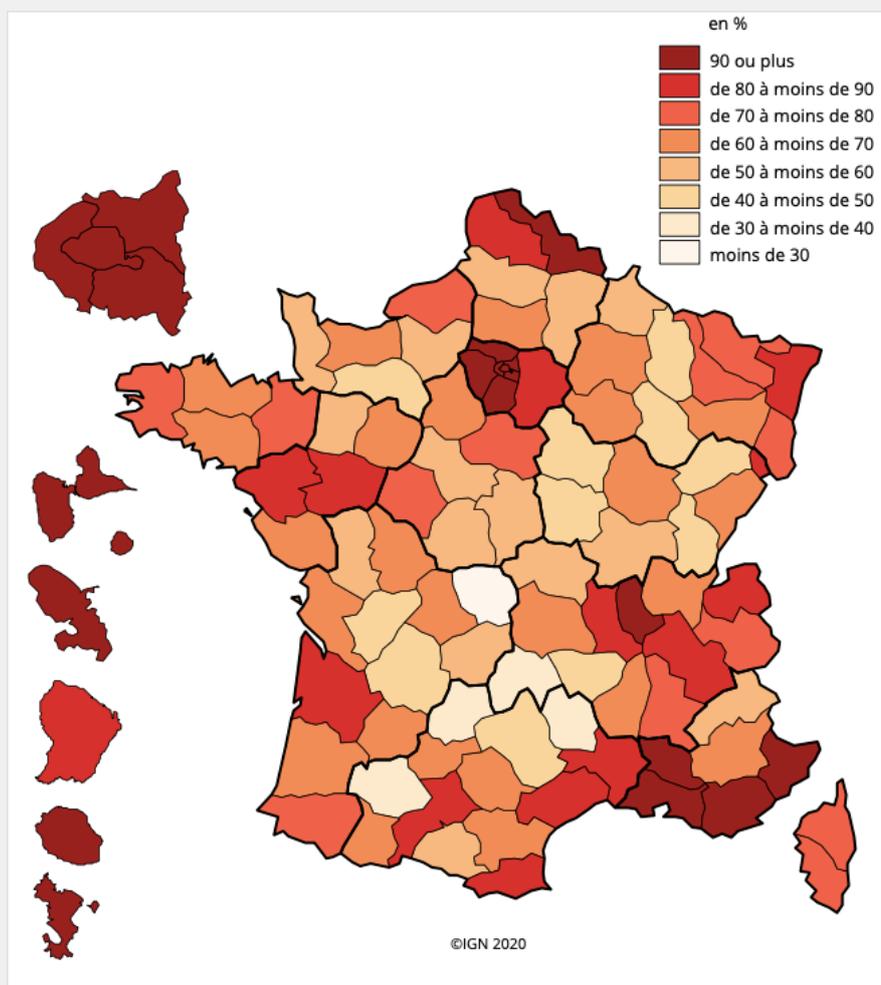
Source des données : Descroux Thibaud, 2016. [Enquête déplacements 2015 de l'aire métropolitaine lyonnaise](#). Tiré de Didier-Fèvre, 2019 (voir l'article).

III. LES CONTRAINTES ET ENJEUX DES AIRES URBAINES

En France, l'urbanisation est très inégale, l'Est est délaissé au profit du Sud et de l'Ouest. Des programmes sont mis en place pour redynamiser les zones en souffrance comme des reconversions économiques (Louvre Lens). Le chômage y reste élevé et l'accès aux services très limité (hôpitaux, médecine générale...).

Les aires urbaines présentent également des contraintes et des inégalités sociales et environnementales. Les **migrations pendulaires** et les déplacements de population engendrent une forte pollution. L'étalement urbain provoque également ce que l'on appelle le **mitage**, un grignotage des zones rurales, entraînant des conflits d'intérêts. Les prix dans les villes ne cessent d'augmenter, provoquant une homogénéisation de la population et une **gentrification** des quartiers (Tours - Sanitas). De plus, le regroupement des populations plus en difficultés sur les banlieues crée un fort contraste avec les zones aisées.

Figure 2 - Part de la population française en 2017 vivant dans une unité urbaine



Lecture : 67 % des habitants du département de l'Ain vivent dans une unité urbaine.

Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, unités urbaines 2020.

VI. UNE MÉTROPOLISATION DU TERRITOIRE

La **métropole** est un lieu d'impulsion, une place centrale, qui concentre des fonctions de commandement économique, politique, intellectuel ou culturel et dont le rayonnement dépasse largement l'aire d'influence traditionnelle de la ville. Par exemple, Paris est une **ville globale**. La France compte 22 métropoles, dont certaines ont une influence régionale (Bordeaux, Nantes), européenne (Lyon, Toulouse) et mondiale comme Paris. Son influence est mondiale et concentre également toute les impulsions françaises, on appelle cela la **macrocéphalie**.

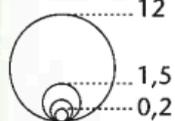
LES 22 MÉTROPOLIS FRANÇAISES



● métropole existante ● nouvelle métropole en 2018



Population des aires urbaines en 2015 en millions



Hierarchie urbaine

- Ville mondiale
- Métropole régionale
- Autre ville

Réseaux urbains et aires d'influence

- Aire d'influence de Paris
- Aire d'influence des principales villes françaises
- Réseau urbain (représente l'intensité des relations entre villes)

Carte de l'extension de l'influence des aires urbaines

Thème	Dynamiques territoriales de la France
Chapitre 1	LES AIRES URBAINES, UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE D'UNE FRANCE MONDIALISÉE
Problématique	<i>Problématique : Comment les aires urbaines organisent-elles le territoire français ?</i>
Chapitre 2	LES ESPACES PRODUCTIFS ET LEURS ÉVOLUTIONS
Problématique	<i>Comment les espaces productifs s'adaptent-ils à la mondialisation ?</i>
Chapitre 3	LES ESPACES DE FAIBLE DENSITÉ ET LEURS ATOUTS
Problématique	<i>Quelles sont les dynamiques des espaces de faible densité ?</i>

Définitions

Périurbanisation	
Exode rural	
Aire urbaine	
Étalement urbain	
Mitage	
Gentrification	
Métropole	
Ville globale	
Macrocéphalie	
Migration pendulaire	

Chapitre 1 - LES AIRES URBAINES, UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE D'UNE FRANCE MONDIALISÉE

Devoir maison - vacances de février 2025

1. Sur le cahier, faire les questions 1 à 4 page 241 et 1 à 4 page 243
2. Sur le cahier, recopier et compléter le schéma page 260 (exercice 2 - schéma)

Chapitre 2 - LES ESPACES PRODUCTIFS ET LEURS ÉVOLUTIONS

Devoir maison - vacances de février 2025

3. Faire la fiche sur les espaces productifs (distribuée en classe et présente ici page 15)
4. Faire le croquis sur la feuille distribuée en classe et présente ici page 14 (croquis de la page 279, à compléter et en respectant la méthodologie des croquis)

Chapitre 2 - LES ESPACES PRODUCTIFS ET LEURS ÉVOLUTIONS

Problématique : Comment les espaces productifs s'adaptent-ils à la mondialisation ?

Un espace productif est un espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique.

► UNE AGRICULTURE MODERNE ET SPÉCIALISÉE

Une modernisation de l'agriculture française

L'agriculture française a connu de profondes **mutations** depuis les années 1950. Aujourd'hui, si la France s'impose comme une grande puissance agricole, c'est parce qu'elle a adopté, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un modèle agricole productiviste inspiré du modèle danois. Il s'agit d'une **agriculture intensive** recherchant des rendements élevés (une production agricole élevée). La mondialisation et la **Politique agricole commune (PAC)** mise en place en 1962 par la CEE ont conduit les agriculteurs à moderniser leurs activités.

Les exploitations agricoles s'appuient sur une forte mécanisation (moissonneuses-batteuses, récolte mécanique des betteraves, de légumes en plein champ...). On compte aujourd'hui plus d'un million de tracteurs en France. Les progrès de la sélection végétale et animale ont permis d'augmenter la résistance et les rendements des plantes cultivées et du bétail (exemple : l'insémination artificielle concerne désormais plus de 80 % du cheptel laitier en France, ce qui a permis de tripler les rendements). L'emploi massif des pesticides et des engrais chimiques a conduit à une « chimisation de l'agriculture ». De 1959 à 1980, l'usage des engrais chimiques a augmenté de 250 %.

Les conséquences de cette modernisation

Depuis 1945, les rendements et les gains de productivité n'ont cessé d'augmenter. Par exemple, dans l'élevage avicole, la production d'œufs par poule et par an est passée de 110 dans les années 1950 à 270 actuellement. La production de blé est passée de 77 millions de quintaux en 1950 à 370 millions en 2000.

En France et en Europe le nombre d'exploitations et d'actifs agricoles a diminué, alors que la taille des exploitations et la productivité ont augmenté. Cette évolution s'est accompagnée d'une spécialisation des exploitations : la céréaliculture dans le Bassin parisien, l'élevage hors-sol à l'ouest, les fruits et légumes dans les régions méditerranéennes, la viticulture dans le Bordelais.

Cette agriculture répond aux besoins de la filière **agroalimentaire**, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui interviennent dans la fabrication d'un produit (de la production à la distribution). Cela entraîne des inégalités entre les régions agricoles en France : certaines se sont adaptées à la mondialisation, d'autres moins et pratiquent une **polyculture** traditionnelle ainsi que **l'élevage extensif**.

Les réactions

En réaction à cette **agriculture productiviste** connectée à la mondialisation, de nouvelles pratiques agricoles se développent, comme l'agriculture bio ou de nombreuses productions protégées par des labels de qualité, qui s'appuient sur des terroirs (**AOC**). Les citoyens réagissent également de plus en plus en consommant différemment, par exemple en achetant directement leurs fruits et légumes chez le producteur (mouvement locavore).



QUESTIONS

- 1 Citez les quatre types d'agriculture les mieux intégrés dans l'économie mondiale.
- 2 Quelles régions font de la France un grand pays agricole ? Relevez trois exemples.
- 3 Quelle est la situation agricole dans les zones de montagne ?
- 4 À quel type d'espace agricole le territoire de votre collège appartient-il ?

► LES MUTATIONS DES ESPACES INDUSTRIELS

Une désindustrialisation

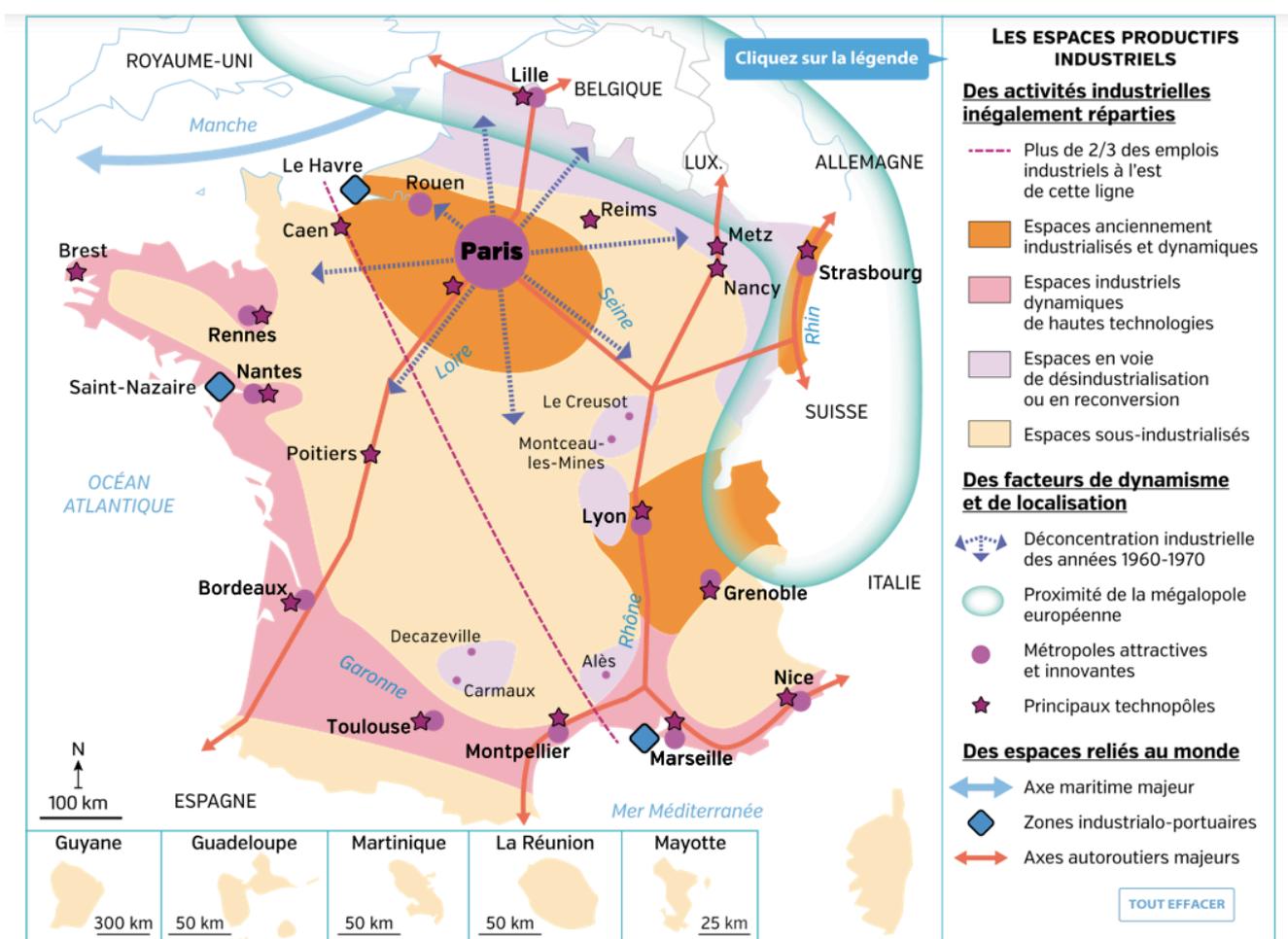
Avec la mondialisation, les espaces industriels se transforment. La France est une puissance industrielle (8e rang mondial). Cependant, elle est touchée par la **désindustrialisation**, c'est-à-dire la disparition progressive des activités industrielles dans certains territoires. L'emploi industriel est passé de 5,5 millions en 1975 à 3,1 millions en 2015. Les régions d'industrialisation ancienne du Nord et de l'Est, fondées sur l'exploitation des matières premières (charbon, fer), se trouvent en crise. Les raisons expliquant cette désindustrialisation sont variées. Tout d'abord, cela est lié aux nombreuses **délocalisations**. Les entreprises transfèrent leurs productions vers des pays étrangers aux coûts moins importants, notamment en Europe de l'Est ou en Asie. La concurrence internationale est une autre raison (**NPI, nouveaux pays industrialisés** comme la Corée du Sud, Taïwan...). Certains territoires se reconvertissent et connaissent des transformations, avec l'aide de l'État et des **collectivités territoriales**, en particulier la région. C'est le cas du pôle industriel de Montbard, en Bourgogne. Dans ce territoire, le savoir-faire dans la métallurgie est ancien mais dans les années 1980, face à la concurrence de pays où la main-d'œuvre était moins chère qu'en France, la production industrielle a diminué. Pour y faire face, les entreprises se sont regroupées et

spécialisés dans la métallurgie de pointe (fabrication de tubes pour des centrales énergétiques, pour des industries chimiques, etc.).

Une adaptation à la mondialisation

La mondialisation économique oblige la France à se transformer afin de rester **compétitive**. L'industrie se « **reterritorialise** », dans la mesure où ce sont les métropoles qui contrôlent désormais l'appareil industriel. Ce sont elles qui attirent les entreprises de très haute technologie, qui trouvent sur place des centres de recherche et des universités, une main-d'œuvre qualifiée et un réseau de transport et de communication (développement de pôles de compétitivité). Les régions du Sud et de l'Ouest connaissent un essor de leurs activités industrielles pour ces raisons. Par exemple, Aerospace Valley, pôle de compétitivité, a fait de Toulouse la capitale européenne de l'aéronautique.

Les espaces productifs industriels - Carte interactive



QUESTIONS

- Où se situent les principaux espaces industriels en voie de désindustrialisation ou en reconversion ?
- Dans quels types d'espaces trouve-t-on des activités industrielles innovantes ?
- Pourquoi peut-on dire que les activités industrielles se redistribuent sur le territoire ?
- À quel type d'espace industriel le territoire de votre collège appartient-il ?

► UNE ÉCONOMIE « TERTIARISÉE »

Une concentration des services dans les métropoles

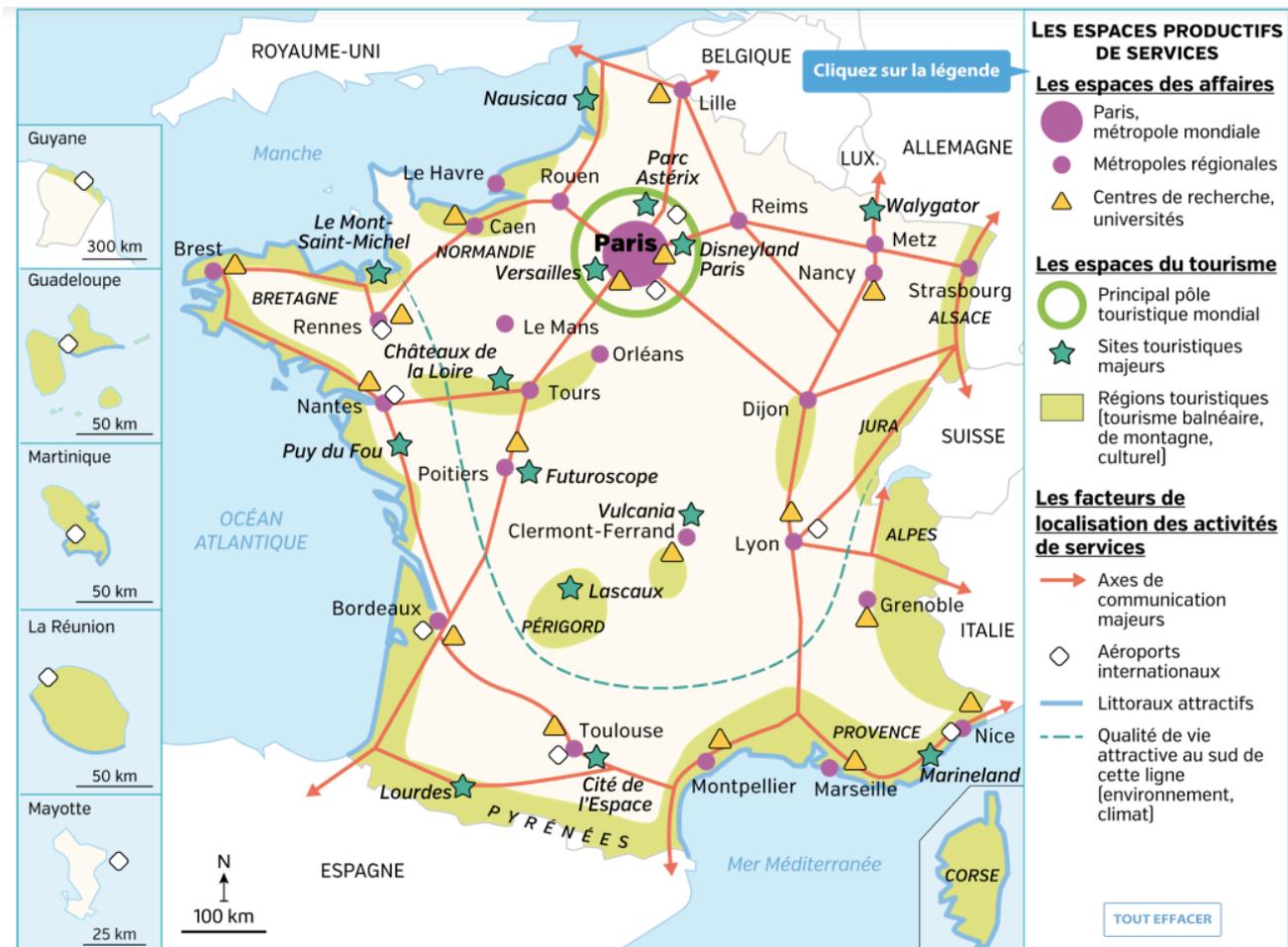
Le tertiaire représente désormais 75 % du PIB français et rassemble 77 % des actifs (87 % des femmes actives et 64 % des hommes). Le tertiaire correspond aux services qui regroupent l'administration, l'assurance, la santé, l'action sociale et l'enseignement, mais aussi le commerce.

Les services se concentrent dans les métropoles qui accueillent des fonctions de commandement et de décision, notamment dans les quartiers des affaires. Dans la périphérie des villes, on trouve les centres commerciaux et les entrepôts (logistique).

Les espaces touristiques, des espaces productifs

La France est la première destination touristique mondiale grâce à son patrimoine culturel et à ses parcs de loisirs. Elle a compté 85 millions de touristes en 2015. Paris exerce en France du point de vue touristique une centralité sans partage (25 millions de touristes en 2010). L'activité touristique suppose que l'on effectue une nuitée à l'extérieur. La mer et la montagne constituent aujourd'hui les principales destinations touristiques. De nombreuses activités touristiques sont aussi développées dans les espaces ruraux : randonnées, activités sportives, événements en lien avec la société rurale (fête des moissons...), festivals.

Les espaces productifs de services - Carte interactive



QUESTIONS

- 1 Quelle est la première destination touristique française ?
- 2 Où se situent les principales régions touristiques en France ?
- 3 Dans quel type d'espace se concentrent les activités dites d'affaires (activités de services) ?
- 4 Relevez deux raisons qui expliquent la localisation des activités de services en France.

Chapitre 3 - LES ESPACES DE FAIBLE DENSITÉ ET LEURS ATOUTS

Problématique : Quelles sont les dynamiques des espaces de faible densité ?

La densité de population en France est en moyenne de 118 habitants par km². Un espace de faible densité est un espace dans lequel la densité de population est inférieure à 30 habitants par km².

► DES ESPACES MULTIPLES CONFRONTÉS À DES DÉFIS

Une localisation de ces espaces

Les espaces de faible densité sont variés. Ils correspondent aux campagnes éloignées des aires urbaines, aux massifs montagneux (zones de montagne non touristiques dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, les Vosges, le Jura, les Ardennes) et enfin aux espaces éloignés des littoraux ou des frontières, notamment la diagonale traversant le territoire des Ardennes aux Pyrénées. Ils ne comptent que 6,5 % de la population française métropolitaine mais couvrent 42 % du territoire national.

Les caractéristiques des espaces de faible densité

Ces espaces se caractérisent par des **contraintes naturelles**, comme le relief (pente, altitude), le climat rigoureux (enneigement en hiver) ou **l'enclavement** (isolement d'un espace d'accès difficile). Sans faire de déterminisme géographique, cela explique en partie le fait que le peuplement y est moins important qu'ailleurs. De plus, ces espaces ont connu un **exode rural**. Dans la moitié Nord de la France, le dépeuplement se poursuit, auquel s'ajoute le vieillissement de la population.

Ces espaces sont fortement marqués par l'agriculture. Dans les régions où l'agriculture productiviste (agriculture intensive recherchant des rendements élevés) est dominante, les densités de population y sont très faibles (moins de 10 habitants par km²), comme en Champagne. Les paysages sont caractérisés par de grands champs ouverts (*openfields*).

Dans ces espaces, les axes de transports sont moins nombreux, entraînant des problèmes de mobilité et d'accessibilité pour les populations et les activités.

► UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ ACCOMPAGNÉE PAR LES ACTEURS PUBLICS

De nouveaux habitants

Certains espaces de faible densité accueillent de nouveaux habitants à la recherche d'une meilleure qualité de vie : calme, proximité de la nature, ensoleillement (dans l'Ouest et dans le Sud). C'est le cas des retraités et des propriétaires de résidences secondaires (dans le Languedoc-Roussillon, le Périgord...). Certains citadins préfèrent vivre hors des villes et s'installer dans des espaces ruraux car, là aussi, le cadre de vie est meilleur et le prix du foncier plus accessible. Ce sont les **néoruraux**.

Le rôle des acteurs publics

Les acteurs publics, l'État et les collectivités territoriales soutiennent des projets de développement économique dans lesquels les entreprises bénéficient d'avantages (fiscaux) lors de leur création dans ces espaces. **Ce sont des zones de revitalisation rurale (ZRR)**. Cela repose principalement sur

la diversification des activités en valorisant le savoir-faire local ancien, en développant le **tourisme vert** (tourisme durable centré sur la découverte de la nature, les activités de plein air), le télétravail, en Auvergne par exemple.

Des conflits d'usage résultant de cette attractivité

La diversité des habitants dans les espaces de faible densité, comme les néoruraux, les retraités, les exploitants agricoles, provoque parfois des conflits d'usage, c'est-à-dire des oppositions entre différents acteurs autour de l'utilisation d'un espace. Par exemple, les néoruraux supportent mal les nuisances liées aux activités agricoles (bruit, pollution) et leur arrivée entraîne la hausse des prix de l'immobilier. **Les conflits d'usage** sont également présents dans les espaces de montagne où les tensions sont perceptibles entre le développement nécessaire et les préoccupations environnementales.

► DU DÉCLIN AU RENOUVEAU : DES DYNAMIQUES DIFFÉRENCIÉES

Les espaces en déprise démographique et économique

Certains espaces de faible densité, comme au Nord, connaissent un dépeuplement et un vieillissement de la population. Cela entraîne des fermetures de commerce et de services, une absence ou une disparition de ressources productives.

L'agriculture en France ne s'est pas modernisée de façon homogène sur l'ensemble du territoire. C'est le cas des régions de moyennes montagnes qui se dépeuplent et dont les surfaces cultivées diminuent.

Les atouts exploités par les espaces de faible densité

La faible densité est un atout pour le tourisme. Le développement des activités récréatives valorise le patrimoine naturel de ces espaces. Le tourisme vert se développe (gîtes ruraux) car il est une réponse à une demande essentiellement urbaine de consommation de « nature » (randonnées, VTT, tourisme à la ferme...).

Les massifs montagneux sont occupés par des stations de sports d'hiver qui attirent de nombreux touristes. Ils tentent aussi de diversifier leurs activités pour attirer les familles l'été : VTT, escalade, sports de rivière, randonnée, équitation...

Enfin, les parcs nationaux et régionaux tentent de concilier protection des milieux et mise en valeur de leur patrimoine.

Toutefois, ce sont les espaces les mieux reliés aux grandes agglomérations ou à proximité d'une autoroute, d'une ligne LGV, qui possèdent un atout majeur pour se développer ou diversifier leurs ressources productives. La question de l'accessibilité constitue un facteur à prendre en compte.

Titre :



1. Des espaces productifs variés

- 1^{er} espace productif du pays
- Espace productif dynamisé par le tourisme et les hautes technologies
- Espace productif en reconversion industrielle
- Espace moins productif

2. Des métropoles insérées dans la mondialisation

- Pôle touristique mondial
- Activités de services de haut niveau et/ou centre d'affaires
- Pôle de compétitivité et d'innovation

3. Des territoires reliés à l'Europe et au monde

- Axe de transport majeur
- Axe secondaire
- Grand aéroport
- Grand port
- Frontière dynamique

Devoir maison 3èmes - Les espaces productifs

Pour approfondir votre cours et avoir des exemples précis en cas de développement construit au DNB, vous étudierez les études de cas du site suivant : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/numerique-au-college/cycle-4/508-3e-storymaps-les-espaces-productifs>. **Consigne : recopier et compléter les tableaux avec les 3 études de cas** du site. Attention, chaque étude de cas comporte de nombreuses pages, il faut toutes les lire. Vous êtes en prise de notes, essayez de relever les éléments essentiels pour chaque cas.

- ▶ [LA PATATE DANS TOUS SES ETATS](#) : une étude de cas sur un **espace productif agricole** dédié à la culture de la pomme de terre par une démarche inductive.
- ▶ [L'USINE D'ASSEMBLAGE DE L'A380 A TOULOUSE](#) : une étude de cas sur un **espace productif industriel** par une démarche inductive.
- ▶ [LE GOLFE DE SAINT TROPEZ](#) : une étude de cas sur un **espace productif touristique balnéaire** par une démarche inductive.

Recopier le tableau ci-dessous et le compléter pour chaque étude de cas. Vous pouvez travailler sur PC si votre travail est propre et que la mise en page est sérieuse.

Étude de cas	Localisation de l'espace produits étudié	Prise de note sur la culture de la pomme de terre	Nom de l'entreprise étudiée	Caractéristiques de l'usine de Matougues	Distribution du produit (Mcdo)
La patate dans tous ses états					
Étude de cas	Localisation de l'espace produits étudié	Prise de notes sur les transports utilisés pour l'acheminement des pièces (Pages 2 à 7)	Quelles sont les activités développées à proximité de la ZAC Airbus (page 8)	Qu'est-ce qu'un cluster ? Citer quelques exemples avec la page 9	Montrez que la zone a été modifiée par l'arrivée d'Airbus (Page 10)
Lsuine d'assemblage de l'A380					
Étude de cas	Localisation de l'espace produits étudié	Port Grimaud en 1960	Un espace productif : expliquer les mutations, la littoralisation et montrez la modification du paysage		
Le golfe de Saint Tropez					